

Livres et lecteurs au XIX^e siècle

Kenneth Landry

Special Issue, 1998

L'Institut Canadien de Québec, 150 ans d'histoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8728ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Landry, K. (1998). Livres et lecteurs au XIX^e siècle. *Cap-aux-Diamants*, 52–56.

Livres et lecteurs au XIX^e siècle

PAR KENNETH LANDRY

Au Bas-Canada, vers les années 1850, à peine une personne sur trois sait lire et écrire. Parmi cette population, dont le taux d'alphabétisation se situe à 29,1 %, la proportion des lettrés est encore plus restreinte. Pourtant, les journaux et les recueils de textes publiés au pays l'attestent, les gens lisent. Des imprimés utilitaires (catéchismes, almanachs, calendriers,



H.-J.-B. Chouinard, greffier de la Ville de Québec, présida L'Institut de 1880 à 1884. Il fut l'un des plus grands emprunteurs de livres à la bibliothèque de L'Institut au XIX^e siècle. Photographie J.-E. Livernois. (Collection privée).

etc.), produits localement, circulent sous forme de livres et de brochures, tandis que des lectures divertissantes, dans des formats bon marché, font leur apparition en fascicules et dans des anthologies. Grâce à ces publications, les auteurs canadiens atteignent leur public. Les journaux politiques reproduisent des feuilletons français du jour et quelques albums littéraires et musicaux répondent à la demande croissante pour la littérature. Toutefois, les livres demeurent des objets de luxe ; les imprimeurs locaux en produisent peu et les librairies d'importation sont à la merci des fournisseurs européens, avec le résultat que le prix d'un livre français comprend inévitablement des frais élevés de transport et de douane. Premier indice des goûts et des besoins de la

population urbaine en matière de lectures, la publicité des libraires pour des livres sérieux – manuels, livres de piété, ouvrages utilitaires – s'adresse d'abord à une clientèle institutionnelle, qui comprend le clergé, des groupes professionnels, des juristes, des médecins et, bien entendu, les milieux scolaires, qui prennent de l'ampleur et qui préparent de nouveaux lecteurs.

Les besoins du public évoluent ; le taux d'alphabétisation au Québec augmente rapidement au cours du siècle, pour atteindre 74,4 % pendant la décennie 1890-1900.

À mesure que la production et la diffusion des imprimés prend de l'expansion au Québec et que l'accès au marché du livre et des périodiques devient plus facile en raison des progrès technologiques, la lecture publique s'impose comme une des solutions au problème du prix élevé des livres. La fonction crée l'organe, comme le veut le dicton. À partir du milieu des années 1840, on fonde au Québec des «instituts» littéraires, dans le but de permettre à la jeunesse instruite de se regrouper, de présenter des conférences (appelées à l'époque des lectures publiques), d'organiser des discussions et de monter une bibliothèque.

FORMER UNE BIBLIOTHÈQUE

À Québec, en 1848, des jeunes gens dotent leur ville d'une association similaire, mais ils n'ont nullement l'intention d'encourir les foudres des autorités ecclésiastiques comme ce fut le cas des membres de l'Institut canadien de Montréal. L'article second de l'Acte d'incorporation de L'Institut Canadien de Québec stipule qu'un des buts de cette association volontaire est : «De former une bibliothèque, d'en procurer l'usage à ses membres, et de recueillir tous les documents qui ont rapport à l'histoire du pays». Au moment de la fondation, les autres bibliothèques dans la ville ne semblent pas suffire à la demande ; celle du Parlement du Bas-Canada loge temporairement à Montréal ; celle du séminaire de Québec demeure peu accessible au public ; celle de la Quebec Literary and Historical Society reste surtout entre les mains de la population anglaise. Il existe, bien sûr, celle de la Société des bons livres de la paroisse de Notre-Dame de Québec, fondée en 1843, qui compte environ 1 200 volumes, mais cette bibliothèque, composée principalement d'ouvrages pieux et de livres pour la

jeunesse, est réservée aux paroissiens, moyennant une cotisation annuelle de 5 chelins (1 \$). À L'Institut Canadien, ce montant est d'abord fixé à 2 \$, puis à 4 \$ lorsque des difficultés financières surgissent (le gouvernement cesse de verser sa subvention annuelle en 1859), pour être ramenée à 2 \$ lorsque la bibliothèque se déplace à l'hôtel de ville en 1898. Cette cotisation équivaut au prix d'un abonnement annuel au *Canadien* ou au *Journal de Québec*,

En 1848, à peine ouverte à ses 300 membres, la bibliothèque renferme déjà près de 1 500 volumes. L'abonnement donne libre accès à la salle de lecture, où se trouvent les journaux et périodiques récents. Quant aux livres, ils demeurent accessibles seulement par la voie d'un catalogue manuscrit.

On peut se faire une idée assez juste des goûts et des habitudes de lecture des membres de L'Institut Canadien de Québec à partir de deux instruments documentaires (l'un, publié ; l'autre, manuscrit) qui décrivent, d'une part, les collections et, d'autre part, le «mouvement des livres» (expression employée alors par les bibliothécaires) de la bibliothèque. Ces deux outils complémentaires reflètent l'offre et la demande en matière de lectures, la politique d'acquisition et la circulation des livres. Les divers catalogues publiés et les mises à jour qui figurent dans les annuaires de L'Institut entre 1874 et 1889 dessinent d'abord l'offre de lecture (avec le nom de l'auteur, le titre du livre), tandis que des registres de prêt, qui couvrent la période 1848-1914, font état de la demande ou de la diffusion des documents auprès des sociétaires. Ces registres de format grand *in-folio* sont numérotés et totalisent 28 volumes manuscrits. Chaque entrée dans le registre comporte le nom de l'emprunteur, l'auteur et le titre (abrégé) du livre emprunté, la date du retour, la signature de l'emprunteur et celle du gardien. Il existe deux séries de registres : la première tient compte de l'ordre chronologique des prêts ; la deuxième, sans ordre précis, fournit la liste des volumes empruntés, par nom d'emprunteur. À partir de ces outils précieux, conservés dans une voûte de l'ancienne église méthodiste de Québec, il est possible de reconstituer, au jour le jour, tous les prêts de livres et de journaux jusqu'en 1914.

LE «MOUVEMENT DES LIVRES» : LE JEU DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE, 1848-1875

Où peut-on se procurer des livres à Québec en 1848? Ceux qui ont les moyens de les acheter peuvent toujours le faire chez un des libraires de la haute-ville. Cependant, cette façon de procéder ne convient pas à tout le monde et il existe une solution de remplacement. La bibliothèque de L'Institut donne droit à une forme de lecture

sans achat, comme dans les cabinets de lecture en France ou les *reading rooms* en Angleterre. Un des présidents de L'Institut, Louis-Philippe Turcotte décrit le contexte des années de fondation qui a donné lieu à la mise en commun des livres : «Comme les bibliothèques privées étaient peu nombreuses, on peut conclure que la population française était presque privée des moyens de s'instruire et de compléter des études sérieuses. Elle sentait depuis longtemps le besoin d'avoir un foyer où elle put se réunir et trouver, dans les chefs-d'œuvre de la science et de la littérature, dans les journaux et les revues, les connaissances qui lui sont nécessaires.»

Pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle, les bibliothécaires de L'Institut dressent périodiquement des inventaires de la collection sous forme de catalogues. À eux seuls, ces inventaires contribuent à dessiner assez clairement le portrait de l'offre et les paramètres de la politique d'acquisition qui a prévalu à diverses périodes. Les *Annuaire*s répertorient les ouvrages achetés au Québec et à l'étranger, ainsi que les volumes obtenus par dons et par échanges.

On propose d'abord des lectures qui pourraient servir de complément de formation aux sociétaires. Encore faut-il faire preuve de vigilance, car la présence de «mauvais» livres ou de journaux sur les tables ou sur les rayons de la bibliothèque pourrait devenir une source d'ennuis.

Les problèmes entourant le choix des publications ne font que commencer. Entre l'offre et la demande plane l'ombre d'une éminence grise. Un comité de surveillance, appelé aussi «comité de révision», s'occupe activement du choix des livres. Ce comité pratique en fait une sorte de censure préventive ou d'autocensure. En 1850, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, qui en fait partie, avec François-Xavier Garneau, mentionne l'orientation qu'il veut donner à la collection et les types d'ouvrages qui s'imposent dans cette bibliothèque : «Il [le comité] lui a été impossible de se dissimuler le fait qu'un grand nombre de lecteurs donnent une préférence marquée aux ouvrages de littérature légère, tels que romans, nouvelles, études de mœurs et impressions de voyages. Votre comité a cru concilier les goûts de ces lecteurs avec les besoins beaucoup plus



Les vieux registres de prêts de livres sont conservés dans la voûte des archives de L'Institut. Photographie Brigitte Ostiguy, 1998. (Archives de L'Institut Canadien).

impérieux de ceux de ses membres qui désirent faire des études sérieuses [...]. L'histoire, les mémoires et la biographie réunissent le double avantage de l'instruction et de l'amusement au moins pour une classe très grande de lecteurs.»

Chauveau publie la liste de livres commandés et tient à rappeler que le comité «s'est guidé sur la réputation de ces ouvrages et a écarté avec soin toute production licencieuse ou immorale».

Les besoins des lecteurs coïncident-ils avec ceux qui choisissent les livres? D'après les registres de prêt de 1848 à 1853, Chauveau lui-même emprunte environ 200 volumes, pour la plupart des ouvrages «sérieux», mais aussi quelques romans. Cependant, Chauveau lit aussi les œuvres politiques de Paul-Louis Courier, qui feront l'objet d'une dénonciation parce qu'elles contiennent des «pastorales» jugées immorales et obscènes.

Les lectures de l'historien Garneau pourraient illustrer concrètement le rôle de cette bibliothèque en tant que complément de formation (un rôle de documentation). Autodidacte (Garneau n'a jamais fréquenté de collège), il emprunte environ 300 volumes de 1850 à 1855, c'est-à-dire au moment où il prépare la seconde et la troisième édition de son *Histoire du Canada* [...]. En 1853, il remplit également les fonctions de bibliothécaire. Ses préférences vont aux auteurs français, surtout Augustin Thierry (*Les temps mérovingiens* et *La conquête d'Angleterre*, un livre capital pour comprendre l'antagonisme des races) et François Guizot (*La révolution d'Angleterre*), mais il parcourt également les écrits du patriote polonais Adam Mickiewicz, les romanciers anglais Goldsmith, Fielding et Austen, sans compter Shakespeare. Il fait preuve d'éclectisme ; la liste de ses lectures est un véritable *who's who* des grands classiques et des auteurs en vogue : Homère, Virgile, Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Nodier, Vigny, Dumas, Cervantes, Fenimore Cooper, etc. Il s'initie à la littérature française en parcourant Villemain (*Cours de littérature*), Nisard (*Littérature française*) et LaHarpe (*Cours de littérature*). En somme, pour Garneau, la devise latine de L'Institut, *Utile dulci*, prend tout son sens : la bibliothèque lui procure une utile récréation.

Le premier bibliothécaire de L'Institut, le poète-libraire Octave Crémazie, puise lui aussi dans le fonds de la bibliothèque, même s'il fournit déjà à lui seul plusieurs des 1 800 ouvrages mentionnés dans le premier *Catalogue méthodique* de

1852. De 1849 à 1854, il emprunte du Lamartine, du Mickiewicz, du Lamennais (*Paroles d'un croyant*), du Lope de Vega, du Goethe et des Mémoires (de Lafayette, de Chateaubriand, de Mira-beau).

En 1852, avec le retour du siège du gouvernement en ville, de nouveaux membres se joignent à L'Institut, qui compte alors 253 sociétaires. On tient à ce que la collection de livres reflète le goût des membres pour la littérature récente. Le porte-parole de L'Institut, J. Langlois, le rappelle dans les journaux : «Cette précieuse collection renferme, outre des ouvrages de fonds, qui doivent toujours être la base de toute bibliothèque publique, le meilleur choix des ouvrages parus

en France pendant le dix-neuvième siècle que l'on puisse trouver à Québec. Pour prouver cet avancé, il suffit de citer les noms de Guizot, Villeneuve-Bargemon, Lamartine, Hugo, Debigny, Dumas, Thiers, Berthet, etc., dont les ouvrages ornent maintenant les rayons de notre bibliothèque. Le département des littératures étrangères n'a pas été négligé, et ce n'est que dans la seule bibliothèque de l'Institut que l'on peut trouver les œuvres de Mickiewicz [Mickiewicz], Vico, Calderon, Lope de Vega, Zimmerman, Schiller, Goëthe.»



Le Comte de Monte-Cristo, d'Alexandre Dumas père est un des ouvrages les plus souvent empruntés, avant d'être mis à l'Index et retiré de la circulation. Dorénavant, les ouvrages romanesques de Dumas ne figurent plus dans les catalogues. Des auteurs classiques font l'objet d'interdictions. En 1857, le comité de surveillance retire de la circulation les œuvres d'une série d'auteurs anciens, incluant Martial, Ovide, Lucrèce, Valérius Flaccus, Pétrone, Apulée, Tibulle et Suétone. Il faut une permission écrite du président afin de les emprunter. Les dons de livres posent parfois problème. En 1861, l'abbé Joseph Auclair, conseiller à l'archevêque de Québec, s'en prend au roman «dangereux» de Samuel Richardson, *Pamela ou la vertu récompensée* (1740) offert en don à L'Institut. Après cet incident, un comité spécial est chargé d'examiner le contenu de la bibliothèque et de placer les ouvrages suspects dans «une armoire fermée à clef». On laisse entendre que l'abbé Henri-Raymond Casgrain visita la bibliothèque et qu'il prit sur lui le soin de repérer et de «brûler plusieurs ouvrages». Il n'était pas question de répéter l'expérience de l'Institut montréalais, qui avait abouti à la menace d'excommunication des fidèles qui fréquentaient la bibliothèque. Dans les circonstances, on juge qu'une biblio-

M^{re} Elzéar-Alexandre Taschereau assistait aux séances de L'Institut. Photographie Livernois et Bienvenu, 1871. (Collection Yves Beauregard).

thèque qui dessert une population catholique doit être conforme aux règles de la morale et de la foi. Les représentants du clergé veillent au grain et n'hésiteraient pas à intervenir. Dans une lettre du 19 mars 1871, M^{re} Elzéar-Alexandre Taschereau rappelle la mission de L'Institut : «Une société comme la vôtre, Messieurs, peut exercer une immense influence pour le mal comme pour le bien. Tout dépendra des livres que vous aurez dans votre bibliothèque et des journaux que vous aurez sur vos tables de lecture [...]. Donc, Messieurs, pour être fidèle à votre programme, vous veillerez sur tout ce qui doit être offert en lecture à vos membres, avec la sollicitude qu'une mère qui aime son enfant met à écarter de lui non seulement ce qui peut le faire mourir, mais même ce qui peut simplement lui causer une légère blessure.»

Ces directives semblent avoir été suivies. Le *Rapport du bibliothécaire* pour l'année 1875 mentionne que les officiers chargés du choix des nouveaux livres ont porté une attention spéciale à la littérature sérieuse, sans négliger l'autre volet : «Nous sommes heureux de mentionner les ouvrages religieux et philosophiques des Pères Félix, Monsabré et Gratry, de Montalembert et Donoso Cortés, les écrits historiques de Guizot, Poujoulat, Gabourd, Champagny, Wallon et Mortimer Ternaux, les dictionnaires de Bouillet et de Vapereau, plusieurs voyages et quelques classiques grecs. La tâche la plus difficile consistait dans le choix judicieux d'ouvrages propres à recréer l'esprit ; car ces ouvrages, à part le mérite littéraire, devaient être irréprochables sous le rapport de la morale et des bons principes.»

C'est pourquoi on a fait l'acquisition des écrits de Jules Verne, des ouvrages du père Antonio Bresciani, de Xavier Marmier, Charles Dickens, E. Bulwer Lytton, Ernest Capendu, W. M. Thackeray. De façon subtile, le bibliothécaire Turcotte est en train d'ajuster l'offre à la demande. Sur le plan quantitatif, le nombre de nouveaux ouvrages romanesques dépasse largement celui de la littérature dite sérieuse, au point de le doubler. Cette tendance ira en s'accroissant jusqu'à la fin du siècle.

La circulation des volumes traverse une période creuse de 1860 à 1875. La baisse du nombre de livres empruntés correspond à une diminution sensible des membres pendant les mêmes années et à une importante crise financière. La moyenne annuelle des prêts chute de 1 400 en 1859 à seulement 531 en 1870, pour remonter par la suite et atteindre 4 000 prêts en 1875. À partir de cette date, les chiffres de prêts commencent à augmenter et de nouveaux lecteurs s'abonnent à la bibliothèque.

Dans le catalogue de 1870, l'ombre de la censure plane toujours. On se garde bien de parler

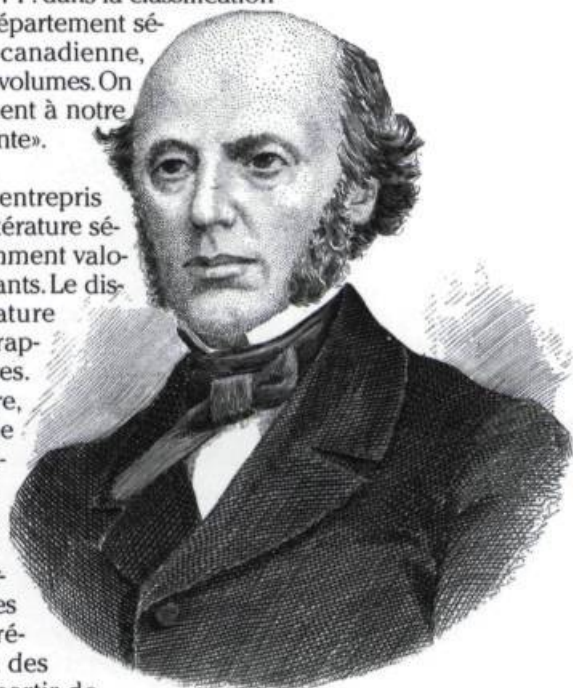
d'une collection épurée cependant, préférant vanter les mérites d'un «choix de livres fait par des hommes de goût [...où] les différentes branches des connaissances utiles y sont représentées par les grands maîtres de la science et de la littérature». Suit une énumération de ces auteurs, les Rollin, Cantu, Michaud, Ségur, Anquetil, Lingard, Thiers, Guizot, Sismondi en histoire ; Nisard, Chateaubriand, Lamartine, Madame de Sévigné, Veuillot en littérature ; Sainte-Beuve, LaHarpe, Lefranc et leurs cours de littérature ; Pontmartin, Conscience, Madame Bourdon et Fabiola chez les romanciers ; DeMaistre, DeBonald, Damiron, Balme en philosophie ; Rohrbacher sur l'histoire de l'Église, etc. Un changement important se produit en 1874 : dans la classification des livres, on crée un département séparé pour la littérature canadienne, qui comprend alors 150 volumes. On veut «élever un monument à notre littérature déjà si florissante».

Malgré tous les efforts entrepris pour l'encourager, la littérature sérieuse n'est pas suffisamment valorisée, au dire des dirigeants. Le discours contre la littérature légère alimentera les rapports des bibliothécaires. D'une certaine manière, L'Institut sera victime de son succès, car la proportion d'ouvrages de fiction sur les rayons ne cessera d'augmenter, avec d'inévitables répercussions sur les habitudes de lecture, comme le révèle la forte proportion des romans empruntés. À partir de 1874, on invite les dames à fréquenter la bibliothèque et la salle de lecture.

VERS UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, 1876-1898

La bibliothèque s'oriente lentement mais sûrement vers de nouvelles clientèles. En 1877, le bibliothécaire, Honoré-Julien-Jean-Baptiste Chouinard, se rend à l'évidence : «[...] les livres qui ont le plus de vogue, ce sont les romans, les bons romans, bien entendu. [...] Mais il ne faut pas oublier que les dames surtout patronnent ce département de la bibliothèque ; cela suffit pour qu'à l'avenir les romans soient tenus en haute estime dans notre Institut.»

Les femmes et les familles commencent à utiliser la carte de la bibliothèque appartenant au chef de famille, comme en font foi les signatures dans les registres de prêt. Madame Théophile Hamel semble être la première femme à posséder une carte à son nom. La bibliothèque entre



L'historien François-Xavier Garneau emprunta de nombreux volumes de la bibliothèque de L'Institut afin de réaliser son œuvre historique. (Archives de Cap-aux-Diamants).

alors dans une nouvelle phase pendant les années 1870. L'amélioration de la situation financière de L'Institut lui procure un nouveau souffle : le nombre de membres passe de 300 à 543 sociétaires et la courbe des ouvrages mis en circulation monte en flèche, atteignant plus de 8 000 prêts en 1883. Avec le catalogue de 1881, qui comprend 4 179 volumes, la bibliothèque renferme une collection respectable, même si, à pareille date, la Quebec Literary and Historical Society, avec moins de membres (350), possède près de 10 000 volumes. Le bibliothécaire aban-



L'Institut Canadien conserve de nombreux ouvrages des XVIII^e et XIX^e siècles. Photographie Brigitte Ostiguy, 1998. (Archives de L'Institut Canadien).

donne le classement par sujet pour adopter celui par ordre alphabétique d'auteur, jugé plus pratique.

La préférence pour le genre romanesque, fortement marquée dans la période précédente, continue de s'accroître, au grand dam des bibliothécaires. Jules-Paul Tardivel, qui ne prise pas cet état de choses, mentionne que parmi les 7 000 volumes qui ont circulé en 1880, les dix-neuf vingtièmes au moins sont de la littérature légère : «C'est un véritable événement lorsque quelqu'un demande un livre sérieux. [...] La lecture des meilleurs ouvrages de fantaisie ne sert qu'à délasser l'esprit, elle ne saurait ni nourrir l'intelligence, ni former le cœur, c'est une simple récréation dont il ne faut pas abuser.» Il prêche par l'exemple, comme le démontrent les registres ; ses lectures se limitent aux auteurs catholiques, Rohrbacher, Veuillot, Ozanam et à la *Revue du monde catholique*.

Chez ses contemporains, c'est une autre histoire, si on regarde, au hasard, les lectures de quelques auteurs québécois, comme Ulric Barthe (qui emprunte des romans de Gustave Aimard, de Raoul De Navery, de Paul Féval) ; Louis-J.-C. Fiset (Dickens, Jules Verne, Xavier Marmier) Ernest Myrand (Navery, Féval, Erckman-Chatrian). Même les auteurs ultramontains appartenant au

Cercle catholique de Québec lisent des romans ; citons, à titre d'exemple, le docteur Narcisse-Eutrope Dionne (Élie Berthet, Navery, Féval, Capendu).

En 1898, la collection de livres et de journaux de L'Institut est logée à l'hôtel de ville. Elle forme déjà le noyau d'une bibliothèque municipale. Le volumineux catalogue, publié la même année par le bibliothécaire Ludovic Brunet confirme alors la poussée du genre romanesque et la vocation divertissante ou récréative de l'ensemble des livres ; en effet, 27 % des titres (1 183 titres sur 4 366) relèvent de la catégorie «Romans. Littérature légère». D'après les registres, la proportion de romans empruntés est encore plus élevée, avec l'arrivée de jeunes lecteurs. L'offre commence à rattraper la demande. Ce sont des romanciers français en vogue – Verne, Aimard, Fleuriot, Maryan – qui dominent le palmarès des volumes empruntés. Le catalogue ne contient presque pas de livres condamnés nommément par l'Église (pas de Balzac, Dumas, Sand, Murger, Sue, Voltaire ou Zola), mais on retrouve quand même *Notre-Dame de Paris* de Hugo et *Jocelyn* et *La chute d'un ange*, de Lamartine, ouvrages qui figurent dans l'*Index librorum prohibitorum* et qui ont pu échapper à la surveillance des bibliothécaires.

D'un choix de lectures sérieuses, proposé par le *Catalogue méthodique* de 1852, l'inventaire de la bibliothèque a évolué dans un sens qui devait surprendre les dirigeants de L'Institut, car ceux-ci ont longtemps tenté de maintenir un discours qui favorisait la formation intellectuelle des lecteurs. Cependant, en l'absence d'une bibliothèque publique ou municipale à Québec, celle de L'Institut commence à jouer ce rôle bien des années avant de le devenir officiellement en 1897.

Les registres de prêt de L'Institut demeurent d'excellents indicateurs, à la fois des goûts des lecteurs et de la «cote» de la littérature à diverses périodes. Avec de tels instruments à notre disposition, la question «qui lit quoi ?» ne se pose plus et la recherche sur l'histoire de la lecture et du livre au Québec fait un pas de plus. Il reste maintenant à parcourir ces pages jaunies par le temps en vue de «restituer, dans leurs variations et leurs différences, comme le dit Roger Chartier, les usages que chaque communauté de lecteurs a fait des textes qu'elle s'est appropriés». ♦

Kenneth Landry, spécialiste de l'histoire de la littérature, est chercheur au Centre de recherche en littérature québécoise à l'Université Laval.